

# la revue

Les nouvelles de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

## Échange des droits d'émission : un élément de solution au changement climatique

L'échange des droits d'émission constitue un marché où les parties peuvent acheter ou vendre des permis ou des quotas d'émission, ou des crédits de réduction d'émission de certains polluants. L'échange peut se faire à l'intérieur d'une région ou d'un pays, ou à l'échelon mondial. Les experts voient dans l'échange des droits d'émission un moyen rentable de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier.

### Relever le défi

Le Canada se classe deuxième au monde quant aux émissions de gaz à effet de serre par personne. Si nous ratifions le Protocole de Kyoto, il nous faudra réduire nos émissions de 6 p. 100 par rapport à nos taux de 1990. Ceci marquera une étape mineure mais importante vers la réduction de 60 p. 100 que réclament de nombreux scientifiques. Pour réussir, il faudra faire preuve d'une forte détermination et d'imagination dans l'action. L'échange des droits d'émission est une façon pratique et prometteuse de progresser.

### Échange des droits d'émission – Tournée pancanadienne de la TRNEE

En septembre 2001, le gouvernement fédéral a demandé à la Table ronde de sensibiliser un plus vaste public à l'échange des droits d'émission et au rôle qu'il pourrait jouer dans le cadre d'une série d'interventions face au changement climatique, et de faire mieux comprendre ces questions. Ce programme d'information sur les enjeux et les options, qui est destiné



De gauche à droite : Robert Hornung, directeur des politiques, Pembina Institute for Appropriate Development, David K. Findlay, vice-président, Infrastructure, DuPont Canada, Helen Howes, vice-présidente, Développement durable, Ontario Power Generation, et Ken Ogilvie, directeur général, Pollution Probe et vice-président de la TRNEE, ont présenté, au cours du débat d'experts de l'après-midi du 29 janvier 2002 à Toronto, leurs points de vue sur les principaux compromis économiques et environnementaux que comporte l'échange national de droits d'émission.

à un vaste éventail d'intervenants, jette les fondements d'une consultation significative sur ce sujet qui s'amorcera ce printemps.

À cette fin, cinq colloques d'une demi-journée – à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver – ont eu lieu en janvier. Près de 900 personnes y ont assisté. Des colloques d'une journée organisés

pour les dirigeants des secteurs les plus touchés par un système national d'échange des droits d'émission et pour les leaders d'opinion ont dans chaque ville suivi les séances d'information d'une demi-journée. Près de la moitié des 180 personnes présentes à ces séances étaient des cadres supérieurs ou des vice-présidents. ►

Plus sur l'échange des droits d'émission à l'intérieur...

- Guide d'introduction à l'échange des droits d'émission
- Citations à retenir
- Expériences internationales
- Ressources et publications

Brochure de l'atelier « Créer des entreprises durables » à l'intérieur

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Edifice Canada, 344, rue Slater, bureau 200  
Ottawa (Ontario) Canada K1R 7Y3



National Round Table on the Environment and the Economy

Canada Building, 344 Slater Street, Suite 200  
Ottawa, Ontario Canada K1R 7Y3

Deux séances supplémentaires, toutes deux à Ottawa, ont suivi en mars, à savoir un colloque public d'information et une séance d'information pour les parlementaires et leur personnel.

Lors de toutes ces rencontres, des experts scientifiques et techniques ont fourni de l'information, et les participants ont eu l'occasion d'exprimer leur point de vue et d'obtenir réponse à leurs questions.

## Donner le ton du débat

**Patricia McCunn-Miller** et **Ken Ogilvie**, co-vice-présidents de la TRNEE, ont établi un cadre réaliste pour ce débat.

Mme McCunn-Miller, directrice générale des Affaires environnementales et réglementaires à PanCanadian Energy, a exhorté les participants à examiner les questions du changement climatique et de l'échange des droits d'émission dans l'optique du développement durable, en posant la question suivante : Comment cela permettra-t-il au Canada de s'acquitter de ses responsabilités sociales et environnementales tout en assurant un fondement économique solide? Elle a fait remarquer que les pressions de la mondialisation exigent que l'on comprenne le lien entre l'économie et l'environnement, surtout dans un avenir où le carbone sera soumis à des contraintes plus grandes.

Quant à M. Ogilvie, directeur général de Pollution Probe, il a déclaré que la prévention et l'adaptation au changement climatique sont deux des plus gros défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Protocole de Kyoto marque une première étape vers la réduction des émissions de gaz à effet de

serre, et l'échange national des droits d'émission aidera le Canada à atteindre ses objectifs. Sur le plan des politiques, il nous faudra veiller à ce qu'on ne diminue pas les objectifs par le transfert d'émissions ailleurs et que l'on s'occupe des questions de justice et d'équité. Le Canada, qui a été lent à mettre des politiques en place, peut tirer parti de l'expérience des autres pays, dont le Danemark et le Royaume-Uni.

## Préoccupations majeures

Au cours des séances tenues dans l'ensemble du pays, plusieurs questions et préoccupations ont été soulevées à maintes reprises. En voici les principales, assorties de brèves réponses.

### *Comment l'échange des droits d'émission s'inscrit-il dans la réaction générale du Canada à la réduction des gaz à effet de serre?*

Les évaluations varient mais, d'après étude détaillée du Pembina Institute et de la David Suzuki Foundation, environ 200 entreprises (de production de pétrole, de gaz, de charbon et d'électricité, et de l'industrie lourde) représentent 65 p. 100 de l'ensemble des émissions industrielles. Cette étude conclut qu'un programme raisonnable et rentable d'échange des droits d'émission qui s'appliquerait à ces entreprises permettrait de respecter près d'un tiers des engagements du Canada en vertu du Protocole de Kyoto.

### *À quoi ressemblera le système canadien d'échange des droits d'émission et comment sera-t-il équitable quant aux différences sectorielles ou régionales de notre pays?*

Il s'agit de savoir si nous adoptons un système de permis (plafond et échange), un système de crédits ou une combinaison des deux. Dans un système d'échange de droits et de permis, certains groupes d'émetteurs se verraient attribuer une partie du nombre total de permis disponibles (le plafond). Les émetteurs qui prennent des mesures pour réduire les émissions en-deçà du niveau autorisé par les permis dont ils sont titulaires pourraient vendre leurs permis non utilisés à des émetteurs qui se situent au-dessus du niveau qui leur est accordé. L'attribution initiale de permis se ferait très vraisemblablement par une combinaison de vente aux enchères, des droits acquis gratuits, et d'une attribution gratuite proportionnelle à la production courante. Les participants dont les émissions dépassent les limites de leurs permis seraient passibles de pénalités sévères. Dans un système de crédits et de permis, les entreprises auraient le droit de certifier des réductions d'émission en-deçà d'un certain niveau facultatif ou imposés sous forme de « crédits échangeables »

qu'ils pourraient vendre à d'autres qui en auraient besoin pour respecter le niveau d'émissions qu'ils visent. Chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients, mais le système des permis est considéré comme le plus efficace pour atteindre les objectifs environnementaux qui s'imposent. Dans un cas comme dans l'autre, les recettes de la vente des permis ou des crédits peuvent être recyclées au profit des régions ou secteurs les plus durement frappés afin de les aider à faire la transition vers l'avenir qui nous attend, où le carbone sera soumis à de fortes contraintes.

### *Comment le système canadien d'échange des droits fonctionnerait-il entre les provinces et à l'échelon international?*

Le système national devrait permettre un échange efficace entre les entreprises d'un secteur, parmi celles de différents secteurs, et entre toutes les provinces. Idéalement, ce système devrait s'emboîter facilement dans le système international d'échange du Protocole de Kyoto censé s'appliquer dès 2008. Plus vite nous établirons notre propre système, plus nous avons des chances d'être les chefs de file – et non les suiveurs – dans l'adoption des politiques sur la scène internationale.

### *Quels effets auront, au Canada, les exigences de réduction sur les entreprises de ce pays, du fait que les États-Unis ne comptent pas ratifier le Protocole de Kyoto?*

Avec le désengagement des États-Unis, il y aura sans doute des effets négatifs à court terme sur le plan de la compétitivité pour le Canada, surtout pour les industries à forte intensité carbonique (pétrole et gaz, production d'électricité et secteurs chimiques). Par contre, si l'on regarde le bon côté des choses, le désengagement des États-Unis équivaut à des crédits à coût réduit pour les entreprises qui ne peuvent pas respecter leurs objectifs.

### *Quand le gouvernement fédéral révélera-t-il sa politique et procèdera à une consultation réelle?*

Les colloques d'information qui viennent de s'achever s'inscrivent dans le processus d'élaboration des politiques. C'est en renforçant la sensibilisation et la compréhension de ces questions que l'on pourra tenir un débat plus éclairé. La consultation, censée s'amorcer ce printemps, permettra aux pouvoirs publics de tous niveaux, à l'industrie et à d'autres détenteurs d'enjeux de conjuguer leurs efforts pour élaborer la politique finale.

**Tenez-vous au courant.** Pour ce faire, cliquez sur « Tenez-vous au courant » à la page d'accueil de l'échange des droits d'émission et inscrivez-vous au nouveau bulletin d'actualités « courriel » gratuit.



## Échange des droits d'émission

[www.nrtee-trnee.ca/emissions](http://www.nrtee-trnee.ca/emissions)

Nous avons consacré une section spéciale de notre site Web à l'actualité sur l'échange des droits :

- L'ABC de l'échange des droits d'émission
- Expériences canadiennes
- Expériences d'autres pays
- Ressources
- Liens ... et bien plus encore

Visitez-le!

## Citations à retenir

Les présentateurs et les panélistes des séances sur l'échange des droits d'émission organisées dans toutes les régions du pays ont offert un éventail de points de vue. Si vous voulez en savoir plus long ou découvrir les présentations et les comptes rendus des séances, vous pouvez les télécharger à même la section de notre site Web intitulée « Échange des droits d'émission ».

**Douglas Russell, président, Global Strategies International :** « L'échange comme une fin en soi est voué à l'échec; pour être efficace, il doit se traduire par des changements réels et tangibles. »

**Chris Rolfe, avocat-conseil, West Coast Environmental Law Association :** « Ce sont les limites juridiques des émissions de gaz à effet de serre qui vont nous faire avancer. La stabilisation du climat exige plus de 60 p. 100 de réductions, et ceci ne se fera pas à l'aide de solutions de rechange. Il faudra que cela découle de changements dans les produits que nous utilisons, et dans la manière dont ils sont fabriqués et consommés. »

**Gerard Protti, vice-président, New Ventures, PanCanadian Energy :** « Une question cruciale pour l'industrie pétrolière et gazière, c'est la conception générale du système, et le besoin de dissiper l'incertitude dès que possible. Le moment choisi, le point d'imposition, les limites d'émission, la méthode d'attribution, le respect de la réglementation et les implications internationales, voilà autant de questions dont il faut s'occuper. »

**Richard Williams, directeur, Développement durable, WestCoast Energy Inc. :** « Le changement climatique est une question mondiale complexe qui exige une approche réglementaire éclairée. L'échange des droits d'émission est un instrument qui a fait ses preuves et qui peut aider le Canada à respecter ses objectifs tant économiques qu'environnementaux. »

**Dirk Forrister, directeur général, Questions stratégiques, Natsource :** « Le Canada a une occasion extraordinaire d'influer sur l'élaboration d'un système raisonnable et sérieux

d'échange mondial des droits d'émission, surtout du fait que la communauté internationale se tourne vers le Canada pour faire le lien avec les États-Unis. » ■



*Richard Rosenszweig, directeur général, Natsource, et ancien chef de cabinet du US Secretariat of Energy, et Douglas Russell, président, Global Change Strategy International (à gauche), ont répondu aux questions de l'auditoire qui comptait plus de 300 personnes qui ont assisté à la séance publique d'information à Toronto.*

## Interventions internationales

- ❑ Le **Danemark** a mis en œuvre un système de plafond et d'échange pour le carbone dans son secteur de l'électricité en 2001. Il mènera un projet pilote jusqu'à 2003.
- ❑ La **Nouvelle-Zélande** a annoncé des plans en 2001 de recourir à un système d'échange national des droits d'émission comme élément principal de sa politique en matière de changement climatique. Ce programme pourra s'adapter à un système international d'échange des droits d'émission.
- ❑ La **Norvège** prépare un système national d'échange des droits d'émission qui portera sur 80 p. 100 de ses sources d'émission et qui devrait entrer en vigueur en 2005.
- ❑ L'**Union européenne** propose actuellement un système régional de plafond et d'échange pour les grandes sources d'émission telles que les raffineries, les fonderies et les centrales électriques, système qui devrait entrer en vigueur en 2005.

On trouvera des précisions sur ces pays et les expériences d'autres pays, organismes et entreprises sur notre site Web : [www.nrtee-trnee.ca/emissions](http://www.nrtee-trnee.ca/emissions)

## Guide d'introduction à l'échange des droits d'émission

*L'ABC de l'échange des droits d'émission* est un document d'information préparé par la TRNEE dans le cadre de son initiative de sensibilisation à l'échange des droits d'émission. Ce document offre des réponses concises, formulées dans un langage simple, à 15 questions essentielles sur l'échange des droits d'émission. La version intégrale de ce document est publiée dans la section « Échange des droits d'émission » de notre site Web. On y traite entre autres des sujets suivants :

- Les gouvernements ont un rôle clé à jouer pour déterminer les limites de l'ensemble des émissions, l'attribution de permis, l'admissibilité des compensations, ainsi que les échéanciers et les pénalités en cas d'infraction.
- La concurrence entre les sources d'émission peut stimuler l'innovation et le développement des techniques de réduction les moins coûteuses.
- L'expérience d'un programme d'échange des droits d'émission de dioxyde de soufre aux États-Unis pour réduire les pluies acides a entraîné des réductions plus fortes et à un coût moindre que prévu!
- Le coût administratif (pour l'État) de la création d'un système d'échange bien conçu pourrait être assez faible. Une fois les règles fixées, le marché courant pourrait être indépendant et autonome financièrement grâce à un léger prélèvement sur les échanges.
- Les municipalités, les ONG, voire les particuliers ont tous un rôle à jouer. Ils pourraient participer en créant des compensations (telles que des travaux de captage de gaz d'enfouissement ou la plantation d'arbres) et en vendant ces crédits aux sources d'émission. Ils pourraient également acheter systématiquement des permis sur le marché et les retirer en permanence, resserrant ainsi l'offre de permis et accélérant du même coup le changement.
- L'échange des droits d'émission ne résoudra pas en soi nos problèmes de changement climatique, mais pourrait venir s'ajouter à d'autres mesures, dont les réductions obligatoires et facultatives d'émission à des sources précises, une mutation vers des sources d'énergie moins polluantes et des moyens efficaces de réduire la consommation d'énergie, et une volonté plus ferme de développer le transport en commun. ■

## Prochaines conférences

### Créer des entreprises durables L'éco-efficacité : Comment les entreprises chefs de file améliorent leur compétitivité

Cet atelier polyvalent de deux jours, qui s'inspire des premiers travaux de la TRNEE sur l'éco-efficacité, est offert dans cinq grands centres du Canada, en avril et mai 2002. Pour des précisions et des renseignements sur l'inscription, consultez la brochure ci-jointe ou notre site Web.

### Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable et de l'environnement – Le point sur l'initiative IEED

Cette conférence, ouverte au public, aura lieu à Ottawa le 19 juin 2002. Pour de plus amples informations visitez le site Web. ■



**Bibliothèque virtuelle**

La TRNEE a inauguré une bibliothèque virtuelle sur le site Web de la Table ronde nationale ([www.nrtee-trnee.ca](http://www.nrtee-trnee.ca)).

Cette bibliothèque offre un accès à plus de 150 documents et publications de la TRNEE qui sont classés dans 15 catégories se prêtant à la recherche : ressources naturelles, sensibilisation des collectivités, questions atmosphériques, politique d'écologisation gouvernementale et santé.

## MEMBRES DE LA TRNEE

### Président

Stuart L. Smith  
*Président*  
ENSYN Technologies Inc.  
Etobicoke, Ontario

### Vice-présidente

Patricia McCunn-Miller  
*Directrice des affaires environnementales et réglementaires*  
PanCanadian Energy Limited  
Calgary, Alberta

### Vice-président

Ken Ogilvie  
*Directeur général*  
Pollution Probe Foundation  
Toronto, Ontario

### Harinder P. S. Ahluwalia

*Président-directeur général*  
Systèmes Info-Électroniques Inc. (IES)  
Dollard-Des-Ormeaux, Québec

### Paul G. Antle

*Président-directeur général*  
Island Waste Management Inc.  
St. John's, Terre-Neuve

### Jean Bélanger

Ottawa, Ontario

### Lise Brousseau

La Prairie, Québec

### Patrick Carson

Nobleton, Ontario

### Douglas B. Deacon

*Propriétaire*  
Trailside Café and Adventures  
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

### Terry Duguid

*Président*  
Manitoba Clean Environment Commission  
Winnipeg, Manitoba

Sam Hamad, ing.  
*Vice-président, Industrie*  
Roche Ltée, Groupe conseil  
Sainte-Foy, Québec

Michael Harcourt  
*Associé principal*  
Sustainable Development Research Institute  
University of British Columbia  
Vancouver, Colombie-Britannique

### Raymond E. Ivany

*Président*  
Nova Scotia Community College  
Halifax, Nouvelle-Écosse

### William H. Johnstone

Moose Jaw, Saskatchewan

### Cindy Kenny-Gilday

*Conseillère principale*  
Affaires communautaires  
Diavik Diamond Mines  
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

### Cristina Marques

*Co-propriétaire et promotrice de constructions*  
Dreamcoast Homes  
Toronto, Ontario

### Joseph O'Neill

Hanwell, Nouveau-Brunswick

### Angus Ross

*Président*  
L & A Concepts  
Scarborough, Ontario

### John Wiebe

*Président-directeur général*  
GLOBE Foundation of Canada  
et *Président-directeur général*  
Fondation Asie Pacifique du Canada  
Vancouver, Colombie-Britannique

### Judy G. Williams

*Associée*  
MacKenzie Fujisawa Brewer Stevenson  
Vancouver, Colombie-Britannique

## SECRETARIAT DE LA TRNEE

### Président-directeur général

David J. McQuinty

*Adjointe de direction au Président-directeur général*

Nathalie Chalifour

*Adjointe administrative au Président-directeur général*

Juliana Bravo

*Secrétaire général et directeur des opérations*

Gene Nyberg

*Adjointe de direction au secrétaire général*

Hélène Sutton

*Conseillères en politiques*

Siobhan Arnott

Carolyn Cahill

Meg Ogden

Lisa Woodward

*Conseiller en politiques*

Alexander Wood

*Associée à la recherche*

Claire Aplevich

Karen Hébert

*Conseillère en communications*

Kelly Bagg

*Agent des services d'information*

Edwin Smith

*Agente des communications*

Christine Choury

*Éditique*

Kindi Chana

*Coordonnatrice du fonds d'information documentaire*

Angela Kuhn

*Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions*

Cathy Heroux

### Gestionnaire, Finances et administration

Pierrette Guitard

*Agente, Finances et administration*

Anne Mineault

*Commis, Finances et administration*

Denise Diné-Larivière

*Commis junior aux finances*

Nancy Larivière

*Adjointes administratives*

Lise Bélanger

Denise Johnston

Tania Tremblay

*Réceptionnistes / Secrétaires*

Carole Desjardins

Denise Wilson

### Renseignements supplémentaires :

#### Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Édifice Canada

344, rue Slater, bureau 200

Ottawa (Ontario)

Canada K1R 7Y3

Tél. : (613) 992-7189

Télec. : (613) 992-7385

Courriel : [admin@nrtee-trnee.ca](mailto:admin@nrtee-trnee.ca)

Web : <http://www.nrtee-trnee.ca>

Pour éviter tout dédoublement et gaspillage, veuillez nous signaler toute erreur éventuelle dans votre adresse postale.

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé Evolution, (Rolland) Choix environnemental canadien.

Also available in English

ISSN 1200-0450